



L'an deux mille vingt-cinq et le quatre décembre, à dix-huit heures, les membres du conseil de Luberon Monts de Vaucluse Agglomération légalement convoqués le vingt-huit novembre deux mille vingt-cinq, se sont réunis en nombre prescrit par la loi, en salle du MIN de Cavaillon, sous la présidence de Monsieur Gérard DAUDET.

En exercice :	55		
Présents :	32	Suffrages exprimés :	47
Absents :	23	- dont POUR :	47
Absents AVEC pouvoir	15	- dont CONTRE :	0
Absents SANS pouvoir	8	Nombre d'abstention(s) :	0

**Etaient présents :** M. DAUDET Gérard - Président

Mme AMOROS Elisabeth  
Mme ANGELETTI Frédérique  
Mme ARAGONES Claire  
Mme AUDIBERT Danielle  
M. BATOUX Philippe  
Mme BLANCHET Fabienne  
M. BOREL Félix  
M. CARLIER Roland  
Mme CATALANO-LLODES Gaétane  
M. COURTECUISSÉ Patrick  
Mme CRESP Delphine

Mme DAUPHIN Mathilde  
M. DECHER Martine  
M. DERRIVE Eric  
M. GERAULT Jean-Pierre  
Mme GIRARD Nicole  
Mme GREGOIRE Sylvie  
M. JUSTINESY Gérard  
Mme MILESI Véronique  
M. MOUNIER Christian  
Mme NALLET Christine  
M. NOUVEAU Michel

Mme PALACIO Céline  
M. PETTAVINO Jean-Pierre  
M. PEYRARD Jean-Pierre  
Mme PONTET Annie  
M. RIVET Jean-Philippe  
M. ROUSSET André  
M. SILVESTRE Claude  
M. SINTES Patrick  
Mme STELLA Aurore

**Absents excusés ayant donné pouvoir :**

Mme BASSANELLI Magali  
M. BOURSE Etienne  
Mme BUCHACA Sophie  
Mme CLEMENT Marie-Hélène  
Mme DU PORT DE PONCHARRA Maria-Thérèse  
Mme JEAN Amélie  
M. JUNIK Pascal  
M. KITAEFF Richard  
M. LE FAOU Michel  
M. LIBERATO Fabrice  
M. MASSIP Frédéric  
Mme PAIGNON Laurence  
Mme PIERI Julia  
Mme ROUX Isabelle  
M. SEBBAH Didier

ayant donné pouvoir à Mme AMOROS Elisabeth  
ayant donné pouvoir à Mme PONTET Annie  
ayant donné pouvoir à M. BATOUX Philippe  
ayant donné pouvoir à Mme BLANCHET Fabienne  
ayant donné pouvoir à M. PEYRARD Jean-Pierre  
ayant donné pouvoir à M. PETTAVINO Jean-pierre  
ayant donné pouvoir à Mme CRESP Delphine  
ayant donné pouvoir à M. DAUDET Gérard  
ayant donné pouvoir à Mme GIRARD Nicole  
ayant donné pouvoir à M. RIVET Jean-Philippe  
ayant donné pouvoir à M. GERAULT Jean-Pierre  
ayant donné pouvoir à M. DERRIVE Eric  
ayant donné pouvoir à M. CARLIER Roland  
ayant donné pouvoir à Mme DECHER Martine  
ayant donné pouvoir à M. ROUSSET André

**Absents excusés :**

M. ATTARD Alain  
Mme FAURE Cécile  
Mme MACK Marie-Thérèse  
Mme MARIANI-RENOUX Séverine  
Mme MONFRIN Marie-Josée  
Mme NEMROD-BONNAL Marie-Thérèse  
M. VOURET Eric

**Absents non-excusés :**

M. SELLES Jean-Michel

**Secrétaire de séance :**

Mme AMOROS Elisabeth



N° 2025-203

**ENVIRONNEMENT – DEVELOPPEMENT DURABLE** – Appels à  
projets scolaires 2025-2026

- *Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 2224-34 ;*
- *Vu le Code de l'environnement ;*
- *Vu la délibération du conseil de la communauté de communes Provence Luberon Durance du 13 décembre 2012 relative à la mise en place d'appels à projets scolaires dans le cadre du plan de prévention des déchets ;*
- *Vu la délibération du conseil communautaire n° 2022-144 du 27 octobre 2022 relative à l'approbation du plan climat air énergie territorial (PCAET) et de son plan d'actions pour la période 2022-2027 ;*
- *Vu la délibération n° 2023-013 du 9 février 2023 portant approbation du programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés pour la période 2022-2027 ;*
- *Vu la délibération du conseil communautaire n° 2023-119 du 29 juin 2023 relative à la mise en place de nouveaux appels à projets scolaires et animations ;*
- *Vu l'avis du bureau communautaire en date du 24 novembre 2025.*

LMV organise depuis 2012 des appels à projets scolaires dans le cadre de son Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (P.L.P.D.M.A.) sur les thèmes du tri des déchets et de la lutte contre le gaspillage.

Plusieurs établissements scolaires du territoire de LMV bénéficient ainsi chaque année de subventions d'un montant maximum de 500 € pour financer des projets de sensibilisation des élèves des écoles, collèges et lycées à la prévention et à la réduction des déchets ainsi que de journées d'animation et de sensibilisation sur ces sujets assurées notamment par l'Association OPUS – Centre d'Initiative pour l'Environnement.

La sensibilisation du public au changement de comportement est l'un des objectifs du Plan Climat Air Energie Territorial adopté le 27 octobre 2022.

Par délibération du 29 juin 2023, le conseil communautaire a approuvé la mise en œuvre de nouveaux appels à projets à destination du public scolaire et ALSH en y intégrant de nouveaux thèmes correspondant aux actions prévues dans le cadre du PCAET, à savoir :

- Sans plastique, la vie est magique ;
- Trier pour mieux réutiliser ;
- Protégeons les insectes pollinisateurs ;
- Notre biodiversité c'est notre fierté ;
- Se déplacer autrement c'est amusant ;
- Fermer son robinet ce n'est pas compliqué.

Les dossiers de candidature à ces nouveaux appels à projets 2025-2026 ont été adressés à tous les établissements scolaires et accueils de loisirs du territoire. La date limite de candidature a été fixée au 25 novembre 2025.

9 dossiers ont été reçus émanant de 7 établissements scolaires et ALSH différents, pour un montant total de dépenses prévisionnelles s'élevant à 6 405 € et un montant de subventions qu'il vous est proposé d'allouer de 4 270 € selon tableau joint en annexe.

Thématiques des projets reçus :

- 4 projets sur le thème « Notre biodiversité c’est notre fierté » ;
- 2 projets pour le thème « Protégeons les insectes pollinisateurs » ;
- 2 projets sur le thème « Se déplacer autrement c’est amusant » ;
- 1 projet sur le thème « Sans plastique la vie est magique » ;
- 0 projet sur le thème « Trier pour mieux réutiliser » ;
- 0 projet sur le thème et « Fermer son robinet ce n’est pas compliqué ».

Le Conseil Communautaire,  
Où le rapport ci-dessus,  
Délibère, et  
A l’unanimité des suffrages exprimés,

- **APPROUVE** l’octroi de subventions aux établissements scolaires pour un montant total de 4 270 € selon le tableau joint en annexe ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tout document nécessaire à l’exécution de la présente délibération.

La Secrétaire de séance,  
Elisabeth AMOROS



Cavaillon, le 5 décembre 2025

Le Président,  
Gérard DAUDET



